



AVIS D'INFORMATION

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne
se réunira le :

Mercredi 16 novembre 2022 à 19h00
Au Foyer culturel à Lamorlaye

Ordre du jour

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2022

Décisions prises par le Président en vertu de ses délégations.

ADMINISTRATION GENERALE

1. Modification des statuts de la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne
2. Complément aux délégations attribuées par le conseil communautaire au Président

FINANCES

3. Décisions modificatives au Budget général (n°1) et au Budget annexe du Service public d'élimination des déchets ménagers (n°2)
4. Adoption du Règlement budgétaire et Financier

ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ECOLOGIQUE

5. Passation avec le groupement VEOLIA/SMELVI au titre du lot n°1 du marché n°2021-02 d'une convention d'indemnisation relative à l'augmentation des coûts de l'énergie pour l'année 2022
6. Passation d'un avenant n°1 au marché de collecte des OMr, des recyclables, des cartons, des déchets végétaux et des encombrants en porte-à-porte et de collecte des déchets de cantonnage en benne passé avec le groupement VEOLIA/SMELVI
7. Modification du règlement de collecte et du règlement financier du Service public d'élimination des déchets (SPED)
8. Effacement de dettes

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

9. Modalités de partage de la part communale de la taxe d'aménagement entre la CCAC et ses communes membres

PETITE ENFANCE

10. Passation d'une convention pluriannuelle d'objectifs (2023-2025) avec le Centre Social Rural de Lamorlaye pour la gestion du Relais Petite Enfance et du Lieu d'Accueil Enfants-Parents

AQUALIS

11. Passation d'un avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation de la piscine AQUALIS
12. Passation avec la société délégataire de la piscine AQUALIS d'une convention d'indemnisation relative à l'augmentation des coûts de l'énergie pour l'année 2022

TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES

13. Fixation des modalités financières de la prise en charge du déploiement de la Phase 2 du Très Haut Débit entre la CCAC et les communes membres concernées

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

14. Renouvellement de la convention de partenariat entre la CCAC et Initiative Oise Sud relative à l'octroi de prêts bonifiés aux entreprises du territoire
15. Avis sur les dérogations au repos dominical accordées aux commerces de détail pour l'année 2023

Le jeudi 10 novembre 2022,
François DESHAYES
Président

